



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 AVRIL 2022 A 20 HEURES

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Adjointes.

MM. Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Guillaume SEVIN, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Linda MANA, Anne MANDRAS, Nathalie BERNARD-WACK, Claire RADZUWEIT, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absentes excusées : Mme Martine LUTHRINGER, procuration à M. Frédéric BRENDER
Mme Céline MIEHE, procuration à Mme Anne MANDRAS

Date de la convocation : 13.04.2022



- 1. APPEL DES CONSEILLERS.**
- 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.**
- 3. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

Madame Linda MANA

- 4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE.**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

- 5. REGLEMENT DES SALLES COMMUNALES : approbation.**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement des salles communales présenté par Edith ZANINETTI et rédigé par le groupe de travail, après y avoir apporté quelques modifications.

6. REGLEMENT DU CONSEIL DES ENFANTS : approbation.

Le règlement du conseil des enfants, élaboré avec la Directrice de l'école et les parents d'élèves, est approuvé par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Mme Claire RADZUWEIT demande si des enfants de Chalampé feront partie du conseil des enfants.// Non, ce seront des enfants de Bantzenheim scolarisés à Bantzenheim ou à Chalampé.

7. ACQUISITION FONCIERE.

Monsieur le Maire présente le projet de vente du bâtiment des Douanes situé rue de l'Est. La commune étant prioritaire pour l'acquisition, il demande au conseil municipal de se positionner sur le principe d'acquisition.

M. Daniel GODINAT demande si l'on a connaissance de la surface des logements.// Réponse : une soixantaine de m².

Mme Linda MANA demande si la décision doit être prise ce soir.// Non, il s'agit de se positionner sur le principe.

M. Bernard RAILLARD demande si les diagnostics obligatoires ont été faits.// Ce sera réalisé le 28 avril, jour de la visite.

Par 14 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 1 CONTRE, le conseil municipal donne un accord de principe sous réserve de la visite des locaux et des différents diagnostics..

8. COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, commune.

Sous la présidence de Mme Erika HELM-KUPEK, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2021 :

8.1 Service Eau/Assainissement : par 16 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

Section d'exploitation :

↵ Dépenses	314 322.89 €
↵ Recettes	346880.92 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	32 558.03 €
↵ Résultat antérieur	145 399.05 €
↵ Résultat de clôture 2021	177 957.08 €

Section d'investissement

↵ Dépenses	161 849.55 €
↵ Recettes	253 804.20 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	91 954.65€
↵ Résultat antérieur	- 300 632.73 €
↵ Résultat de clôture 2021	- 208 678.08 €

soit un déficit global de clôture de 30 721.00 €.

8.2 Lotissement des Eglantines : par 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

Section de fonctionnement :

↵ Dépenses	197 990.63 €
↵ Recettes	455 580.12 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	257 589.49 €
↵ Résultat antérieur	- 257 586.49 €
↵ Résultat de clôture 2021	3.00 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	455 580.12 €
↵ Recettes	197 990.63 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	- 257 589.49 €
↵ Résultat antérieur	- 197 990,63 €
↵ Résultat de clôture 2021	- 455 580.12 €

soit un déficit de clôture de - 455 577.12 €

8.3 Commune : par 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

Section de fonctionnement :

↵ Dépenses	3 127 245.98 €
↵ Recettes	4 164 587.47 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	1 037 341.49 €
↵ Résultat antérieur	3 556 169.56 €
↵ Résultat de clôture 2021	4 593 511.05 €

Section d'investissement :

↵ Dépenses	1 756 234.14 €
↵ Recettes	1 227 985.11 €
↵ Résultat de l'exercice 2021	- 528 249.03 €
↵ Résultat antérieur	- 1 194 893.74 €
↵ Résultat de clôture 2021	- 1 723 142.77 €

soit un excédent global de clôture de 2 870 368.28 €.

9. COMPTES DE GESTION 2021 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, commune.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion des budgets Eau/Assainissement, lotissement des Eglantines et Commune, dressé par le Trésorier pour l'exercice 2021, n'appelle ni observations ni réserves de sa part (3 ABSTENTIONS).

10. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 : eau/assainissement, lotissement des Eglantines, commune.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de clôture 2021 ainsi (2 ABSTENTIONS) :

10.1 Service Eau/Assainissement

↻ Exploitation : excédent reporté	177 957.08 €
↻ Investissement : déficit reporté	208 678.08 €

10.2 Lotissement des Eglantines

↻ Fonctionnement : excédent reporté	3.00 €
↻ Investissement : déficit reporté	455 580.12 €

10.4 Commune

↻ Fonctionnement : excédent reporté	2 878 360.28 €
↻ Investissement : déficit reporté-	-1 723 142.77 €

11. BUDGETS 2022 .

Après examen et proposition de la commission des finances, le conseil municipal vote, par 15 voix POUR et 3 ABSTENTIONS les budgets de l'exercice 2021

11.1 Eau/Assainissement

↻ Fonctionnement	466 158.00 €
↻ Investissement	522 678.00 €

11.2 Commune

11.2.1 Vote des subventions communales.

Le conseil municipal vote les différentes subventions communales pour un montant de 80 000 € comprenant une réserve de 28 108.00 € €.

M. Guillaume SEVIN souhaiterait qu'une subvention soit attribuée en faveur des femmes maltraitées. // Bien qu'il ait des relations personnelles chargées de ce problème, il faudrait que la demande émane d'une association locale afin d'être étudiée.

11.2.2 Vote du taux des taxes

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes à savoir :

↻ Taxe Foncier Bâti	16.22 %
↻ Taxe foncier Non Bâti	11.16 %

Avant le vote du budget, Monsieur le Maire donne lecture des indemnités perçues annuellement par les élus.

Roland ONIMUS :

Maire	16 429.80 €
Vice-Président M2A	13 652.52 €
Président Syndicat Mixte EHPAD des Molènes	5 982.84 €

Jean-Marc PILOT :

Adjoint au maire	7 254.36 €
Vice-Président SIAEP Bantzenheim/Rumersheim	771.84 €

Edith ZANINETTI :

Adjointe au maire	7 254.36 €
-------------------	------------

Frédéric BRENDER :

Adjoint au maire	7 254.36 €
------------------	------------

Martine LUTHRINGER :

Adjointe au maire	7 254.36 €
-------------------	------------

11.2.3 Vote du budget commune

☞ Fonctionnement	7 213 482.00 €
☞ Investissement	
Recettes	6 354 143.00 €
Dépenses	4 938 143.00 €

Mme Anne MANDRAS signale la nécessité de rénover les logements communaux et demande si cette opération est intégrée dans le montant des travaux « Immeubles de rapport » du budget., cette opération ayant déjà été inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)// M. le Maire précise qu'il a reçu un courrier des locataires à ce propos. Ces travaux sont prévus pour être réalisés en 2023.

Mme Linda MANA demande s'il y a eu des ajustements sur le document du PPI par rapport aux prévisions précédentes. Elle évoque le cas de la réfection de la rue de la Verdure pour sa dangerosité et son mauvais état, opération aussi programmée auparavant// Effectivement, il y a eu des reports notamment la réfection de la rue de la Verdure.

Monsieur le Maire présente une demande de subvention émanant de la paroisse réformée de Riedisheim pour la rénovation du presbytère. Il s'agit de travaux de rénovation extérieure et intérieure afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment. Le montant de la participation financière pour la commune de Bantzenheim s'élèverait à 4 391 € Pour rappel, la commune a participé en 2016 aux travaux d'isolation sous toiture.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder cette subvention.

12. DELEGATION DE SIGNATURE : information.

↳ Droit de préemption pour information :

Demandes présentées par :

Me Christine KLEIN, notaire à SIERENTZ. Propriété sise rue de la Hardt, cadastrée section 6 n° 129 d'une superficie de 3 a 50 ca.

Me Michèle BARTH, notaire à ENSISHEIM. Propriété sise 33, rue de Strasbourg, cadastrée section 6 n° 550/30 d'une superficie de 3 a 28 ca .

Me Isabelle TINCHANT-MERLI, notaire à RIXHEIM. Propriété sise 6, rue de la Forêt Noire, cadastrée section 24 n° 232/0013 d'une superficie de 7 a 95 ca.

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

13. INFORMATIONS PRESENTÉES PAR LES ADJOINTS.

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1^{er} adjoint au maire

13.1 Conseil des enfants

Adoption du règlement et de l'autorisation parentale, passage dans les 2 écoles du RPI le 30 mai pour expliquer le projet et répondre aux questions des élèves.

13.2 Syndicat d'eau Bantzenheim Rumersheim

Présentation du rapport et bilan 2021 et budget 2022. Bonne gestion du syndicat pas d'augmentation du prix de vente de l'eau aux communes (0,36€ le m³ tarif inchangé depuis 2012).

2 agents communaux se sont portés volontaires pour faire le tour des installations, préparer les fiches reflexes avec le fontainier et un employé communal de Rumersheim

13.2 Ecoles

Conseil d'école RPI => Remerciement à la commune pour les travaux et la réactivité des services municipaux.

Commission scolaire bilan 2021 et budget 2022.

2021 => 5120 € (57€ par élève en 2021 au total) et 14748€ pour le transport et accompagnement RPI

2022 => Rajout au budget un achat matériel informatique (tablettes)

La prévision actuelle est de 76 élèves : 24 en maternelle, 52 en élémentaire. Le seuil de fermeture est fixé à 85 élèves. La fermeture d'une classe est actée, nous risquons d'avoir 3 classes à triple niveaux (répartition encore en discussion).

Rencontre avec l'inspectrice pour argumenter contre cette fermeture. Cet échange a permis d'ouvrir la possibilité dans les années futures de ne pas rester sur la position d'un pôle monolingue à Bantzenheim mais de respecter la convention du RPI qui stipule dans l'article 7 que "La répartition des élèves reste du ressort de l'équipe pédagogique en respectant la demande des communes de répartir les effectifs équitablement dans chaque commune indépendamment du choix linguistique des élèves."

13.4 OMSAL

Réunion du comité directeur de l'OMSAL le 3 mars pour valider la fête des rues les 18 et 19 juin 2022.

Réunion du comité directeur le 28 avril pour l'organisation pratique de la fête et du marché aux puces.

13.5 Médiathèque

Réunion commission culture animation pour le budget et les animations. Dépenses médiathèque 14032€ en 2021 pour l'acquisition de documentaires et les fournitures nécessaires au bon fonctionnement.

Une proposition de budget identique a été faite pour 2022.

13.6 Terre de jeu

La commune de Bantzenheim a décidé d'adhérer au label "terre de jeu 2024" en vue de l'organisation en France des jeux olympique Paris 2024.

13.7 Osterputz

Compte tenu des conditions météo du jour de l'Osterputz, cette journée a été annulée. Seulement 2 couples du village et 5 conseillers s'étaient inscrits pour cette opération.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2^{ème} adjointe au maire

13.8 Terre des jeux 2024 : a assisté à l'atelier sur ce thème lors du forum M2A du 21 mars. Suite sera donnée.

13.9 Pôle médical : visite des locaux le 12 avril à 18 h par la commission technique pour la confirmation du choix des teintes → Toujours de gros soucis pour régler les problèmes techniques lors des réunions de chantier. Un mail a été adressé à l'architecte.

13.10 Lotissement des Eglantines : réunion le mardi 12 avril à 19 h avec les propriétaires en vue d'obtenir leur accord pour la division du lot n° 2 en 2 parcelles pour la

vente à particuliers avec construction d'une maison jumelée alors qu'au départ il était prévu la réalisation d'un petit immeuble collectif.

13.11 Travaux rue de Battenheim : réunion le mercredi 20 avril à 19 h à la salle des fêtes pour la présentation des travaux à réaliser courant mai.

13.12 Divers : proposition de lancer une opération avec SILVER FOURCHETTE (partage de l'envie de « bien manger » via des actions concrètes conviviales).

Informations présentées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} adjoint au maire

13.13 Vie associative.

AG Cyclo Rhin Hardt : 26/03. Une vingtaine de membres présents. Activité : sorties cyclo tourisme. Remerciements à la commune pour le versement de la subvention exceptionnelle.

AG Philatélie : association dynamique. Recrutement de 2 bénévoles. Activité : bourse échange tous les mois, répartie entre Bantzenheim et Chalampé.

13.14 Commission finances : réunie le 14 avril pour préparer les budgets.

13.15 Commission info : Panneaux lumineux → commande en cours.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4^{ème} adjointe au maire, par procuration

13.16 Plan communal de sauvegarde

- M. le Maire a présenté notre PCS à M. le Sous-préfet début mars
- Le contenu du document est conforme, il y a quelques modifications à apporter notamment au niveau de l'ordre des chapitres.
- Une réunion de la commission est prévue le 28/04

13.17_CISPD : (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

M. Le Maire a transmis à tout le conseil le CR du dernier CISPD restreint (Nord)
Nous travaillons actuellement sur la convention de Rappel à l'Ordre
La prochaine réunion sera une plénière et aura lieu le 12 mai.

13.18 Environnement

- Participation aux frais de fleurissement des fenêtres et des balcons
 - Les bons peuvent être retirés en mairie depuis aujourd'hui
 - Ils sont valables du 2 mai au 28 mai

13.19_Jumelage

- Nous avons envoyé un questionnaire aux familles de Bantzenheim pour savoir si elles étaient prêtes pour accueillir leurs amis de Gontaud, si les conditions le permettent.
- Sur 45 familles, 37 ont répondu OUI, et 8 NON
- Les festivités auront donc lieu cette année, du 18 au 21 août
- La commission se réunira encore ce mois-ci

14 DIVERS.

↳ **Dégâts de gibier** : rencontre avec les agriculteurs concernés par les dégâts causés par les lièvres, le titulaire du lot de chasse et son ex-vice-président, un représentant de la Fédération des Chasseurs et l'estimateur afin de trouver une solution pour l'indemnisation.

↳ **Anniversaires** :

Remise d'un colis à :

André MANGOLD,
Sara CASTRILLON

Remerciements de leur part.

OBSERVATIONS DES ELUS.

M. Jean-Marc PILOT tient à rappeler les règles qui doivent être appliquées pour une bonne tenue du bureau de vote et demande que les conseillers se sentent concernés pas les élections, message à l'attention de M. Guillaume SEVIN. M. le Maire profite de ce sujet pour lui rappeler qu'il n'a pas répondu quant à sa présence pour tenir le bureau de vote aussi bien pour le 1^{er} tour que pour le 2^{ème} tour.//Réponse sera faite ce soir.

M. Bernard RAILLARD intervient sur un problème d'ordre de numérotation des électeurs.

Mme Linda MANA a été interpellée par des administrés sur le fait qu'un camion fait régulièrement demi-tour à l'entrée du lotissement des Eglantines, ce qui est dangereux notamment pour les enfants qui circulent à pied ou en vélo.// Effectivement, il s'agit d'un camion qui livre les fleurs chez l'horticulteur. Cela a été signalé. M ; Daniel GODINAT précise que maintenant le camion fait demi-tour soit à la salle des fêtes, soit au rond-point direction Rumersheim D'autre part, elle signale le cas d'une famille qui n'aurait pas pu bénéficier du remboursement des frais de transports SOLEA, celle-ci payant l'abonnement en plusieurs fois.// Il est demandé que la personne se présente en mairie pour régler cette situation. Enfin, elle indique que ses enfants ont remarqué une vitesse excessive d'une moto (131 km/h) visualisée sur le panneau indicateur de vitesse rue de Strasbourg. // Cela semble excessif → voir si problème de fonctionnement du panneau.

M. Bernard RAILLARD revient sur la question du prêt de matériel au personnel communal.// M. le Maire précise que le prêt est bien autorisé avec l'aval du responsable technique. M. Bernard RAILLARD propose que soit demandé une participation financière en cas de casse.// Si cela arrive, l'emprunteur paye les réparations. D'autre part, il demande si toutes les habitations doivent être raccordées au réseau d'assainissement.// Oui, dans la mesure où elles sont raccordables mais il existe des maisons qui ne le sont pas pour différentes raisons. M. Bernard RAILLARD signale le cas rue de la Hart où toutes les maisons sont raccordées sauf celles de M. LEMOINE. Enfin, le gérant d'UNICATO lui a signalé la mauvaise implantation du panneau indiquant le parking (pas visible). M. le Maire répond qu'il a été demandé au gérant d'UNICATO de ne pas occuper les places devant son établissement pour faciliter déjà le stationnement pour ses clients.

M. Bernard RAILLARD signale la mauvaise orientation du panneau d'interdiction de stationner des 2 côtés.// Cela sera vu sur place. Dernier point : M. Jean-Pierre NEBEL lui aurait signalé l'implantation de 3 chalets sur un terrain rue de l'église sans autorisation..//M. le Maire répond que cela sera vérifié. A ce propos ; M. Guillaume SEVIN se permet de noter qu'il est intéressant de savoir que les habitants de Bantzenheim sont sensibles à la réglementation. Par manque d'informations quant au lieu d'implantation de ces 3 chalets, il sera demandé plus de précisions à M. NEBEL dont M. Bernard RAILLARD est l'interprète.

Mme Linda MANA, relevant que c'est la dernière séance du budget pour Mme Sylvie FILLOUX, tient à lui adresser, au nom du conseil, ses remerciements pour toutes les précisions apportées, pour la clarté de ses propos, pour tout le travail effectué qui a permis à tous, depuis plusieurs mandats, d'y comprendre un peu plus, propos appuyés par M. Frédéric BRENDER pour les explications en commission des finances.

M. le Maire profite de la présence de Mme Vanessa MEYER pour annoncer qu'elle devrait prendre la succession de Mme Sylvie FILLOUX.

Séance close à 23 h 35.